VOTRE RÉGION

ENVIRONNEMENT Des demandes de permis d'exploration déclarées recevables sur l'axe Lyon-Annecy

Le Nord-Isère aussi est concerné par le gaz de schiste

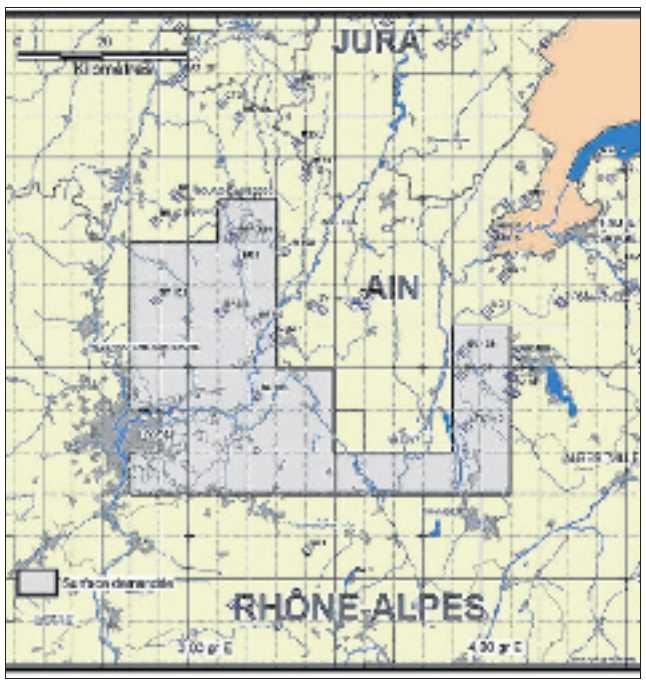

Le projet Blyes de l'entreprise Realm Energy International Corporation s'étend sur un territoire de 3 283 km². Source : BEPH

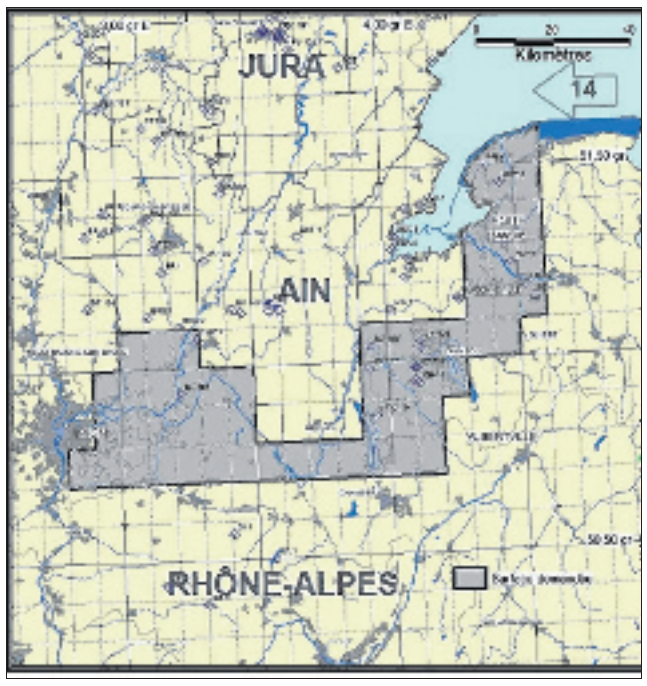

Le projet "Lyon-Annecy", porté par la société américaine Schuepbach Energie LLC, couvre un territoire de 3 800 km². Source : BEPH

NORD-ISÈRE/ RHÔNE-ALPES

La polémique liée au gaz de schiste n'est pas près de s'éteindre. Elle pourrait même s'étendre. Cet après-midi, l'Assemblée nationale débattra des conséquences environnementales de l'exploitation des huiles et gaz de schiste en France. Un dossier qui concerne aussi les Nord-Isérois. Car trois demandes de permis d'exploration touchent le nord de la région Rhône-Alpes, dont deux concernent le nord du département [voir ci-contre].

Et déjà, des voix s'élèvent pour s'opposer à ces projets. La semaine dernière, le collectif "Non au gaz de schiste 69" a été créé, sur le modèle de l'association ardéchoise du même nom, et avec le soutien de la Frapna, Greenpeace et des Amis de la Terre. « Notre objectif, c'est d'informer le public et de rester vigilants », indique Nicolas de Metz, porte-parole du groupement qui a lancé une pétition et interpellé les élus locaux. « Ce qui s'est passé dans certains départements, où il n'y a eu aucune consultation, est anormal. Les conséquences de l'exploration par la technique de fracturation hydraulique sont désastreuses pour l'environnement et la santé, comme le montrent des précédents en Amérique du Nord. »

Les trois demandes de permis qui concernent le nord de Rhône-Alpes ont été déclarées recevables par le ministère de l'Industrie et publiées aux journaux officiels européen et français. Recevables mais pas attribuées.

En stand-by en attendant les conclusions de la mission

Car suite au tollé déclenché par la délivrance de permis d'exploration dans les départements de l'Ardèche, la Drôme, le Vaucluse, le Gard, l'Hérault, l'Aveyron et la Lozère, le gouvernement a décidé de calmer le jeu. Une mission a été confiée au Conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies et au Conseil général de l'environnement et du développement durable. Elle a pour objectif d'"éclairer le gouvernement sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux des hydrocarbures de roche-mère". Et jusqu'à ce qu'elle rende ses conclusions, toutes les demandes sont "gelées" à l'échelon préfectoral.

Les deux projets touchant le Nord-Isère sont donc en stand-by. Même si « les études se poursuivent », indique le Bureau exploitation-production des hydrocarbures (BEPH), en charge de l'instruction des dossiers au sein du ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie. « La mission doit rendre ses conclusions fin mai. En fonction de ça, des décisions et orientations seront prises et les procédures pourront être aménagées. En attendant, aucune autorisation ou permis ne sera délivré. »

Clémence LENA

REPÈRES

LE GAZ DE SCHISTE, C'EST QUOI ?

■ Le gaz de schiste est un gaz contenu dans des roches sédimentaires argileuses, situées entre 1 000 et 3 000 mètres de profondeur, qui sont à la fois compactes et imperméables. C'est un gaz "non conventionnel", c'est-à-dire qu'il se trouve piégé dans la roche et ne peut pas être exploité de la même manière que les gaz contenus dans des roches plus perméables. Son extraction est revenue au goût du jour du fait de la raréfaction des réserves en hydrocarbures et de la dépendance énergétique de la France.

LA FRACTURATION HYDRAULIQUE

■ Pour faire remonter ce gaz, on utilise la technique de fracturation hydraulique. Cela consiste à creuser un puits à l'horizontale à grande profondeur. Puis à envoyer dans ce tunnel une grande quantité d'eau mélangée à du sable et des produits chimiques destinés à faire exploser la roche. C'est cette technique, et non le gaz, qui est décriée à cause des risques de pollution des nappes phréatiques.

DES PERMIS QUI ONT CRÉÉ LA POLÉMIQUE

■ La polémique concernant le gaz de schiste a enflé suite à la délivrance en mars 2010 par Jean-Louis Borloo de plusieurs permis d'exploration dans le quart Sud-Est de la France, notamment à Montélimar, du sud de Valence au nord de Montpellier ; et à Villeneuve-de-Berg" (sud-Ardèche). Le 26 février, 15 000 personnes ont manifesté en Ardèche.

Trois projets dans le nord de la région Rhône-Alpes

Trois demandes de permis d'exploration ont été déposées entre 2009 et 2010 pour le nord de la région Rhône-Alpes. Et parmi eux, deux passeraient par le Nord-Isère. Le premier, appelé "Lyon-Annecy", est proposé par l'entreprise américaine Schuepbach Energie LLC. Il couvre 3 800 km² et s'étend sur les départements du Rhône, de l'Isère, l'Ain, la Savoie et la Haute-Savoie. Le deuxième, nommé Blyes, est mené par la société Realm Energy International Corporation. Il s'étend sur 3 283 km² et couvre une partie du Rhône, de l'Isère, de l'Ain et de la Savoie. Le troisième dossier concernant le nord de la région Rhône-Alpes est nommé "Gex Sud". Il est mené par la société Egdon et s'étend sur 1991 km², dans les départements de l'Ain, la Savoie et la Haute-Savoie.

Ces trois projets ont été déclarés recevables par le ministère. Si toute décision est bloquée pour l'heure, les études se poursuivent. Le Bureau exploitation-production des hydrocarbures détaille la procédure : « L'instruction se poursuit au niveau local sous l'autorité du préfet, pendant que les services ministériels règlent les concurrences : comme les trois demandes touchent le même secteur géographique, on regarde le programme de chacune, la qualité du mémoire technique. Ensuite il y a plusieurs possibilités : soit on choisit la proposition la "mieux-disante", soit on divise la zone géographique pour octroyer plusieurs permis, soit on associe les entreprises pour qu'elles travaillent ensemble. » Une fois que la question de la concurrence est résolue, l'avis du Conseil général de l'industrie est demandé. « Puis l'arrêté est soumis à la signature du ministre. Enfin, il est publié au journal officiel et ensuite, il y a une information au niveau local. »

Lorsque le permis est accordé, il l'est pour une durée déterminée de trois ou cinq ans. Au bout de ce délai, si l'entreprise veut continuer son exploration, elle doit demander une autorisation, mais le secteur concerné est obligatoirement réduit de moitié. ❑

Plusieurs hydrocarbures

Les demandes d'exploration formulées par les entreprises concernent les hydrocarbures liquides ou gazeux en général, et pas seulement le gaz de schiste (non conventionnels). « Les techniques d'exploration puis d'exploitation divergent en fonction des hydrocarbures. Si celle qui concerne le gaz de schiste [la fracturation hydraulique] est décriée, elle n'est pas la seule employée par les sociétés. « Généralement les entreprises testent la fracturation pour voir si elle fait remonter du fluide en surface, mais si ça ne marche pas, elles essaient les autres méthodes pour trouver d'autres types d'hydrocarbures », indique le BEPH. ❑

JUSTICE La délégation de service public remise en cause

Un recours annule l'attribution du crématorium de Bourgoin-Jallieu

C'est sur ce terrain, dans le quartier de La Maladière, que devrait être édifié le futur crématorium de Bourgoin-Jallieu. Reste à savoir quand ? Et par qui ? Le DL/Jean-François SOUCHET

BOURGOIN-JALLIEU

Le projet de crématorium de la ville de Bourgoin-Jallieu, dont l'ouverture était prévue début 2013, risque de prendre du retard.

Les Pompes funèbres dauphinoises (PFD), l'une des sociétés candidates à la délégation de service public pour « la construction, l'équipement et l'exploitation » du bâtiment, a déposé un recours en référé contre la délibération votée par le conseil municipal, le 7 février dernier.

Cette délibération attribuait le marché à la Société des crématoriums de France (SCF), dont le siège social est à Bailleul (Nord). Cette société spécialisée gère déjà une quinzaine de crématoriums en France, à Annecy et à Gap notamment.

Société locale, les Pompes funèbres dauphinoises, plus connue à Bourgoin-Jallieu sous l'appellation "Maison Boudrier", ont obtenu gain de cause et la délibération du conseil municipal a été annulée.

La Ville fait appel auprès du Conseil d'État

Arguant que le différend concerne un problème mineur de date de dépôts des dossiers, la municipalité a bien sûr fait appel auprès du Conseil d'État, qui a six mois pour rendre sa décision.

Si le Conseil d'État donne raison à la Ville, c'est le projet de la Société des crématoriums de France, choisie par le conseil municipal, qui sera réalisé. Mais en attendant, la municipalité a rouvert un appel à dossiers afin de perdre le moins de temps possible si le recours de la Maison Boudrier était validé.

Un délai de deux ans est en effet nécessaire pour la construction du crématorium, qui devrait être édifié sur un terrain de 10 000 m², pratiquement attenant aux Pompes funèbres dauphinoises, dans le quartier de La Maladière. Le terrain a été acquis par la municipalité en juin 2010 pour 415 749 €.

La délégation de service public consentie par la Ville serait attribuée pour une durée de 25 ans au délégataire choisi. Un délai d'exploitation largement suffisant par rapport à un investissement évalué à 2 millions d'euros pour la construction et l'équipement du crématorium.

Jean-Luc COPPI

Les Enchères de la semaine

ANAF - Judiciaire
JEAN-CLAUDE & ASSOCIÉ

ANAF LYON

JEUDI 31 MARS À PARTIR DE 9H30 CHEZ ANAF AUTO AUCTION, 6 R P ET M CURIE À SAINT-PRIEST. 300 VÉHICULES DONT JUDICIARE. 9H30 Tracteurs Routiers, Camions, Semi-Remorques, Matériels de TP, Matériels roulants (Bennes, Nacelle...).
12H00 Tourisme -4X4.
EXPO MERCREDI 14H À 17H - JEUDI DE 8H30 À 9H30.

JEUDI 31 MARS À 9H30 : L.J. BUREAU DES TECHNIQUES SPECIALISEES 30/32 R DU 35e REGIMENT D'AVIATION 69500 BRONO. Mob bureau - ordinateur.

JEUDI 31 MARS À 10H30 : L.J. ICOLOR SCOP 5 ESPACE H VALLEE 69007 LYON. Imac - MacPro - Vidéo projecteur - Photocopieur - Centrale Tél.

JEUDI 31 MARS À 15H : L.J. SAPIN ALEXANDRE 8 R J CHARVET 69210 L'ARBRESLE. Banc cordonnerie - Presse forme et semelle - Machine à clé et à graver - Stock clés.

VENDREDI 1er AVRIL À 9H30 : L.J. SMB 59 AV CONDORCET 69100 VILLEURBANNE. Caisse enregistreuse - Gondole - Borne photo - Vidéo surveillance.

VENDREDI 1er AVRIL À 10H15 : L.J. SOUVETON 52B R L GERIN 69200 VENISSIEUX. Table soin - Vapozone - Appareil haute fréquence.

ANAF GRENOBLE Toutes les ventes sur www.anaf.com
15 place Jules Ferry - 69006 LYON - Tél. 04 72 83 20 20 - Fax 04 72 83 20 29
email : jc.anaf@anaf.com - Détails d'inventaire et photos sur www.anaf.com

Les Ventes Publiques

CONAN LYON RIVE GAUCHE
1, rue Crenstadt • 69007 Lyon • Tél. 04.72.73.45.67 • www.interencheres.com
Mardi 29 Mars à 18h : TABLEAUX MODERNES & CONTEMORAINS
FUSARO, RAVIER, PORTIER, COTTANOZ, CORNU, NAOLET... Expo 10h/12h et 14h30/18h.
Vendredi 8 Avril à 14h : GRANDS VINS & CHAMPAGNES
Grands crus : Bordeaux, Bourgogne, Côtes-du-Rhône...
Jeudi 19 Mai : ARTS PREMIERS. Si vous souhaitez inclure des lots dans cette vente, contacter l'Etude. Clôture du catalogue le 20 avril.
SVV 2002-271 • Loïc Conan & Cécile Conan-Fillière • Commissaires-Priseurs

DE BAECQUE
NOUVEL HÔTEL DES VENTES
70, rue Vendôme - 69006 Lyon - 04.72.16.29.44
Jeudi 31 Mars à 19h LUXE & VINTAGE
Liste complète sur www.debaecque.auction.fr
Expos : mercredi 30 mars de 14h à 20h et jeudi 31 mars de 10h à 17h
Expertises gratuites et confidentielles tous les jours sur place ou sur rendez-vous, courrier et e-mail : contact@debaecque.fr

Les Ventes Judiciaires

LUNDI 28 MARS A 10H30 : L.J. LTB : 41 RUE DU PONT, 69330 JONS : MATÉRIAUX ET ENGINS BTP : ÉCHAFAUD., BÉTONN., ECHELLE, KARCHERS, OUTILLAGES A MAIN, MARTEAU PIQUEUR. STOCK ÉQUIPEMENT PISCINE, PELLE SUR CHENILLES 7,5T, CAMION BENNE RENAULT G160, UNIC PLATEAU EMPIROL, SCUDO, KANGOO, VW LT 35. MOB. ET MAT. BUREAU. EXPO 9H30.
SELARL J.M. BREMENS - C. BELLEVILLE 04.78.37.88.08

LUNDI 28 MARS A 15H : L.J. STREETBORDER: ZAC SACUNY,PARC AVENIR 1, 69530 BRIGNAIS : 16 SCOOTERS D'OCCASION SACHS et GENERIC (VENDUS POUR PIECES), PIECES DETACHEES, TRANSPALETTES, MOBILERS BUREAU, AGENCEMENT DE MAGASIN. EXPO 14H30
SELARL J.M. BREMENS - C. BELLEVILLE 04.78.37.88.08

JEUDI 31 MARS A 14H : HOTEL DES VENTES DE LYON 9E - 3, AV. SIDOINE APOLLINAIRE, 69009 LYON : MATÉRIEL ELECTROMÉNAGER. EXPO 10H30/11H30.
SCP MILLIAREDE 04.78.47.78.18

JEUDI 31 MARS A 14H30 : AP. L.J., DOUANES, DIV. : 101 AV.S. APOLLINAIRE, 69009 LYON : NBX VEHICULES : PARTNER (00),PARTNER (00), TRANSIT BENNE (02), 206 (02), KANGOO (03), MERCEDES E230, BMW 7, BMW 525 (07), SCUDO (08), DOBLO (05), DS3 (10), 308 (09), GOLF (08), VEHICULES EDF. EXPO 14H.
SELARL J.M. BREMENS - C. BELLEVILLE 04.78.37.88.08

VENDREDI 1ER AVRIL A 15H : HOTEL DES VENTES DE LYON 9E - 3, AV. SIDOINE APOLLINAIRE, 69009 LYON : PRET-A-PORTER. BIJOUX. EXPO 14H30/15H. EXPO 14H30/15H.
SCP MILLIAREDE 04.78.47.78.18

SAMEDI 2 AVRIL A 14H30 : HOTEL DES VENTES DE LYON 9E - 3, AV. S. APOLLINAIRE, 69009 LYON : MOB. XIXE ET STYLE. BIB. ARGENTERIE. EXPO : VEND. 16H30/18H, SAM. 9H30/11H30.
SCP MILLIAREDE 04.78.47.78.18

DIMANCHE 3 AVRIL A 15H : HOTEL DES VENTES DE LYON 9E - 3, AV. S. APOLLINAIRE, 69009 LYON : TABLEAUX CONTEMPORAINS : BOUCHEIX, DAYAN, DUCROT, HUCHET, MESSAGGIO, RAYA-SORKINE ETC... EXPO : VEND. 16H30/18H, SAM. 9H30/11H30, DIMANCHE 10H30/11H30.
SCP MILLIAREDE 04.78.47.78.18

Hôtel Des Ventes Lyon Presqu'île
6, rue Marcel Rivière - 69002 LYON
SVV Chenu-Bérard-Péron 04.72.77.78.01 www.interencheres.com
• Dimanche 27 Mars à 15h : TABLEAUX. OBJETS D'ART. MOBILIER. Expert.
• Lundi 28 Mars à 19h : TABLEAUX XIXème - TABLEAUX MODERNES. Expert.
• Mardi 29 Mars à 18h30 : BIJOUX ANCIENS et MODERNES. Expert.
• Vendredi 1er avril à 14h : NBX TABLEAUX. OBJETS. LIVRES. MOBILIER.

696520188